

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - $\ensuremath{\mathsf{TPSGC}}$

Place du Portage, Phase III Core 0B2 / Noyau 0B2 11 Laurier St.\11, rue Laurier Gatineau K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Business Transformation and Systems Integration
Service/Division de transformation des opérations et
d'intégrat
Special Procurement Initiative Dir
Dir. des initiatives speciales
d'approvisionnement
Terrasses de la Chaudière 4th Floo
10 Wellington Street
Gatineau
Québec

	10 11 1	ui tit	L pour Gladoco et Gorialtion	
Title - Sujet Demande de rense				
Service d'identité et système de	<u> </u>	on dı	ı SiSGA)	
Solicitation No N° de l'invitation		Amendment No N° modif.		
G9292-227767/A		005		
Client Reference No N° de référence du client		Date		
G9292-227767		2021-06-03		
GETS Reference No N° de réf	érence de SEAG			
PW-\$\$XE-677-39483				
File No N° de dossier CCC No./N° CCC - FMS N		No.	/N° VME	
677xe.G9292-227767				
Solicitation Closes - L'invitation prend fin				
at - à 02:00 PM Eastern Daylight Saving Time EDT				
on - le 2021-06-23 Heure Avancée de l'Est HAE				
F.O.B F.A.B.				
Plant-Usine: Destination: Other-Autre:				
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:			Buyer Id - Id de l'acheteur	
Heather Wilson			677xe	
Telephone No N° de téléphone		FAX No N° de FAX		
(819) 639-0671 ()		() -		
Destination - of Goods, Service Destination - des biens, service				

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address	
Raison sociale et adresse du fournisseu	ır/de l'entrepreneur
Telephone No N° de téléphone	
Facsimile No N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to s (type or print)	ign on behalf of Vendor/Firm
Nom et titre de la personne autorisée à s	signer au nom du fournisseur/
de l'entrepreneur (taper ou écrire en car	actères d'imprimerie)
Signature	Date



KIA 0S5

Demande de renseignements : G9292-227767/A

Numéro de la modification : 005

La présente modification 005 à la DR a pour but de répondre aux questions reçus de l'industrie.

QUESTIONS:

Les réponses aux questions sont publiées dans une modification dès qu'elles sont disponibles. Pour faciliter le suivi, des numéros sont attribués aux questions dans l'ordre où elles sont reçues, et non dans l'ordre où elles sont publiées. Ainsi, il se peut que certaines questions et réponses soit publiées hors séquence.

Question 13:

Nous avons également compris que la date limite pour soumettre une réponse à la DR était le 23 juin. Pourriez-vous confirmer?

Réponse 13:

Veuillez consulter la réponse à la question 4.

La date limite pour soumettre les commentaires, les suggestions et toute autre rétraction (y compris les réponses aux questions relatives au besoin) est le vendredi 4 juin, à 14 h (HAE).

Question 14:

Le Canada pourrait-il indiquer le nombre approximatif d'utilisateurs qui utiliseront les services proposés?

Réponse 14 :

Veuillez consulter le tableau 7 de l'ébauche de l'annexe A – Énoncé des travaux relatif au Service d'identité et système de gestion des accès (Solution du SiSGA). Veuillez noter que si des programmes offerts par d'autres organisations du gouvernement du Canada (GC) sont ajoutés dans le cadre d'une adoption généralisée de la solution du SiSGA par le GC, les chiffres inscrits dans le tableau 7 pourront augmenter.

Pour savoir comment y accéder, veuillez consulter la section intitulée « Entente de non-divulgation et documents de référence » de la demande de renseignements. Si vous utilisez l'hyperlien de courriel de cette section, veuillez vous assurer d'examiner la modification 001 de la DR, car l'hyperlien a été révisé.

Question 15

Le Canada peut-il indiquer le nombre d'applications qui communiqueront avec la solution proposée?

Réponse 15 :

Environ 50 applications tierces utiliseront la gestion des identités et des accès de la solution du SiSGA. Ce nombre augmentera au fur et à mesure que la solution du SiSGA sera étendue pour prendre en charge i) les programmes qui ne concernent pas le numéro d'assurance sociale (NAS) gérés par EDSC et ii) possiblement des programmes offerts par d'autres organisations du GC (dans le cadre d'une adoption généralisée de la solution).

Pour ce qui est du nombre d'applications complémentaires qui communiqueront avec la solution du SiSGA :

- Les fournisseurs de services de justificatifs communs obligatoires devront être intégrés à la solution du SiSGA pour permettre aux clients de s'identifier à l'aide d'une option d'authentification approuvée par le gouvernement du Canada
- Solution de rechange en temps réel aux codes d'accès par courrier
- Identités numériques fiables des provinces
- Solution de gestion des cas d'EDSC qui permettra le traitement des prestations des clients
- Solution héritée d'EDSC pour l'assurance-emploi

Demande de renseignements : G9292-227767/A

Numéro de la modification : 005

- Compte lié aux autres ministères et organismes qui permet aux clients authentifiés par l'un ou l'autre des fournisseurs de services d'accéder aux services de l'autre ministère.
- Solution d'authentification multidimensionnelle prenant en charge CléGC.
- Solution héritée de cyberauthentification d'entreprise

La solution du SiSGA devra également communiquer avec la ou les sources faisant autorité en ce qui a trait à la confirmation de l'identité et la résolution d'identité.

Question 16:

La date limite pour les réponses pourrait-elle être reportée au 23 juin? Lorsque nous avons reçu la DR, nous avions clairement l'impression que les réponses devaient être envoyées d'ici le 23 juin.

Réponse 16 :

Merci pour cette question, le Canada refuse de reporter la date limite de réponse, qui est fixée au 4 juin 2021.

Question 17:

Pourriez-vous fournir une version Word Doc de l'entente de non-divulgation requise?

Réponse 17:

Oui, vous pouvez obtenir une copie Word de l'entente de non-divulgation en communiquant avec l'autorité contractante.

Question 18:

Précision concernant la date limite de présentation des réponses à la DR.

Sur la page couverture de la DR, vous avez indiqué le 23 juin 2021 comme date de clôture. Plus loin, dans la DR, il y est indiqué que toutes les questions et réponses doivent être soumises avant le 31 mai 2021. Cette date a depuis été reportée au 4 juin.

Voici ma question : Est-ce que la date limite pour répondre à la DR est le 23 juin et le 4 juin est la date limite pour soumettre des questions concernant la DR en cours? Ou est-ce que notre réponse à la DR doit être soumise le 4 juin?

Réponse 18:

Veuillez consulter la réponse à la question 4.

La date limite pour soumettre les commentaires, les suggestions et toute autre rétraction (y compris les réponses aux questions relatives au besoin) est le vendredi 4 juin, à 14 h (HAE).

Question 19:

Vous avez demandé, dans le cadre du processus d'entente de non-divulgation, que nous signions une clause de responsabilité illimitée. Notre service juridique n'a pas l'habitude de rédiger une réponse comportant une clause de responsabilité illimitée dans le cadre d'un processus de DR, car il s'agit d'un exercice de transfert de connaissances et de validation. Cette clause ne peut-elle pas être supprimée dans le cas d'une DR?

Réponse 19 :

Puisque le matériel de référence contient de l'information de nature délicate et/ou exclusive au Canada ou à un tiers, le Canada décline respectueusement la demande de modification de l'entente de non-divulgation fournie à la pièce jointe 1. Ainsi, un fournisseur qui souhaite avoir accès au matériel de référence doit envoyer par courriel à l'autorité contractante de SPAC la pièce jointe 1 – Entente de non-divulgation (END), signée par son représentant autorisé.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.